

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	12^{ème}
Nom de site	PARIS 12 ^{ème} ARRONDISSEMENT	Numéro	T40527
Adresse du site	Rue Joseph Chailley - 2, Square Louis Gentil	Hauteur	R+7 (24.74m)
Bailleur de l'immeuble	Social - PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	17/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'aménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 2G/3G/4G/5G sur ce nouveau site.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 2G/3G/4G (fréquences, 700Mhz, 800MHz, 900Mhz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz), orienté vers les azimuts 300, 120° et 210°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+7
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 300° < 2V/m - 120° < 3V/m - 210° < 2V/m 5G (3500) : 300° < 3V/m - 120° < 3V/m - 210° < 1V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G : 26.10m (azimut 300°) / 26.14m (azimut 120°) / 26.05m (azimut 210°) 5G: 26.82m (azimut 300°) / 26.64m (azimut 120°) / 27.33m (azimut 210°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux fixes azimuts 300, 120° et 210°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques, de taille réduite et de couleur gris seront placés en toiture, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



AUCUN ETABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100 M AUTOUR DES ANTENNES

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située RUE JOSEPH CHAILLEY/2 SQUARE LOUIS GENTIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

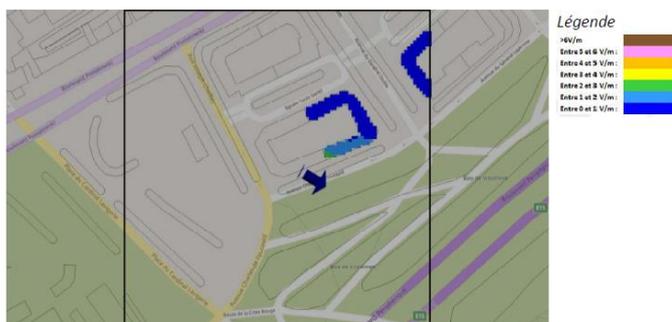
	Azimut 300°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	10.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



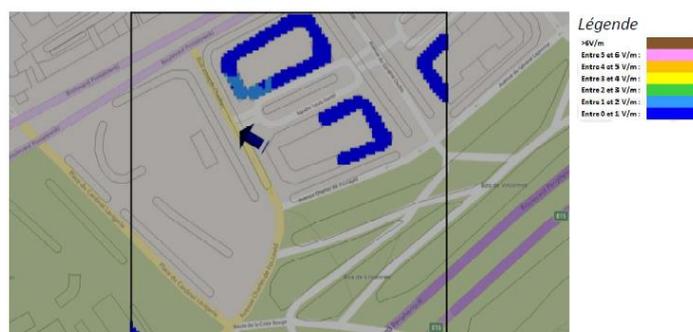
b. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 10.5 m .



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située RUE JOSEPH CHAILLEY/2 SQUARE LOUIS GENTIL 75012 PARIS-12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

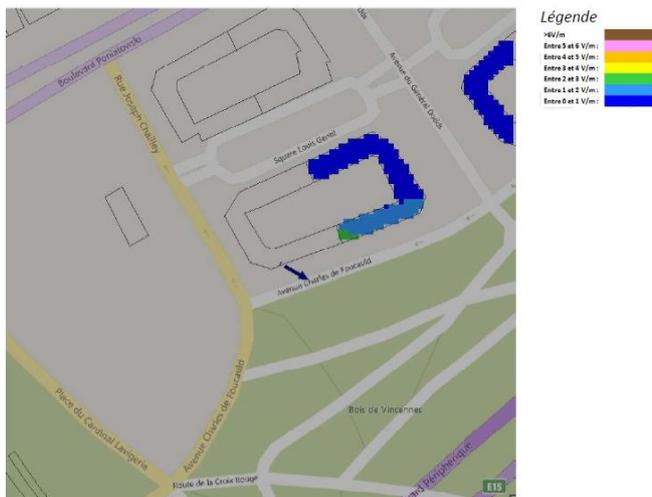
	Azimut 300°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	22.5 m	25.5 m	4.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

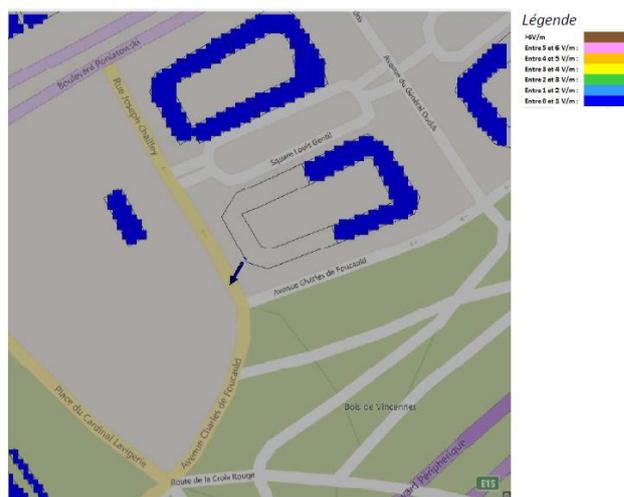
a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.



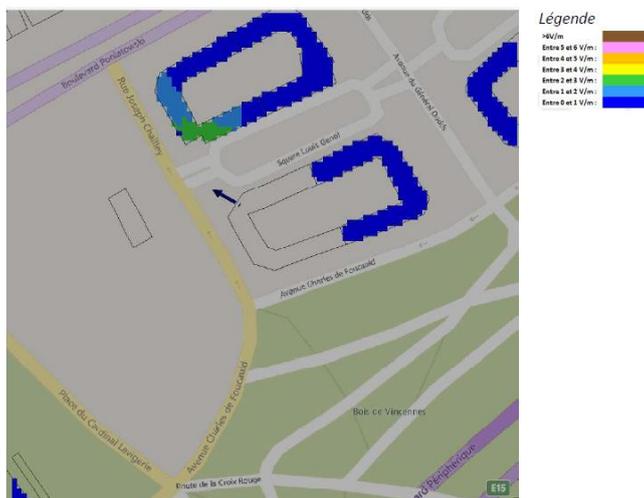
b. Azimut 210°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.5 m.



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Etat projeté :



PAS DE MODIFICATION SUR L'ASPECT EXTERIEUR

Vue des Azimuts

Azimut 300° :



Azimut 120° :



Azimut 210° :

